



الخزينة العامة للمملكة
TRÉSORERIE GÉNÉRALE DU ROYAUME

PRESS BOOK



Bulletin mensuel
Statistiques des Finances Publiques
à fin Avril 2015

Mai 2015

SOMMAIRE

Le Matin Eco du 21 Mai 2015 (p.18)

- Finances publiques : 17,1 milliards de DH de déficit à fin avril.
Repris par : www.lematin.ma

Aujourd'hui le Maroc du 22 Mai 2015 (p.1-8)

- Trésor : plus de 68 milliards DH générés à fin avril. (p.1)
- Hausse de 5,5% des recettes encaissées par le trésor : plus de 68 milliards DH générés à fin avril. (p.8)
Repris par : www.aujourd'hui.ma

L'Economiste du 22 Mai 2015 (p.13)

- Finances publiques : les recettes fiscales se stabilisent.
Repris par : www.leconomiste.com

Le Matin Eco du 22 Mai 2015 (p.23)

- Finances publiques : L'Etat encaisse plus et dépense moins.
Repris par : www.lematin.ma

L'Opinion du 22 Mai 2015 (p.1-2)

- Finances publiques : Amélioration du déficit du trésor de 7,4 milliards de Dhs : les recettes en hausse de 3,8 milliards de Dhs grâce aux licences 4G.
Repris par : www.l'opinion.ma

www.medias24.com du 20 Mai 2015

- Hausse des recettes de la fiscalité domestique à fin avril 2015 (+3,3%).

ARTICLES

Finances publiques

17,1 milliards de DH de déficit à fin avril



Le déficit budgétaire s'est situé à 17,1 milliards de DH à fin avril dernier, au lieu de 24,5 milliards un an plus tôt, selon la situation des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin avril 2015 par la Trésorerie générale du Royaume. Ce déficit provient d'une hausse des recettes ordinaires de 5,5% et une baisse des dépenses ordinaires émises de 0,9%. Le solde ordinaire négatif est, quant à lui, de 4,3 milliards, contre 8,5 milliards un an auparavant. ■

Trésor

Plus de 68 milliards DH générés à fin avril

Le déficit budgétaire maintient sa résorption d'un mois à l'autre. Le Trésor a gagné à fin avril plus de 7 milliards DH. L'écart est donc passé de 24,5 milliards DH, une année auparavant, à 17,1 milliards DH au titre du quatrième mois de l'année. Cette situation résulte d'une hausse de recettes encaissées conjuguée à une baisse des dépenses émises.

— Voir page 8 —

Hausse de 5,5% des recettes encaissées par le Trésor

Plus de 68 milliards DH générés à fin avril

Kawtar Tali
ktalige@journaldum.ma

Le déficit budgétaire maintient sa résorption d'un mois à l'autre. Le Trésor a gagné à fin avril plus de 7 milliards DH. L'écart est donc passé de 24,5 milliards DH, une année auparavant, à 17,1 milliards DH au titre du quatrième mois de l'année. Cette situation résulte d'une hausse de recettes encaissées conjuguée à une baisse des dépenses émises. Les dernières statistiques des finances publiques, rendues publiques par la Trésorerie générale du Royaume (TGR), démontrent un redressement des recettes. Ces dernières se sont établies à fin avril à 68,9 milliards DH, soit une progression de 5,5% par rapport au même mois de l'année précédente. Se référant au bulletin de la TGR, l'amélioration des recettes revient à la hausse des impôts directs. Ces derniers ont progressé de 1,1% au moment où les droits de douane ont grimpé de 8,4%. Même tendance pour les droits d'enregistrement et de timbre et des recettes non fiscales.

La hausse varie respectivement de 9,5% et de 59%. En revanche, les impôts indirects ont reculé pour le même mois de 2,7%. En termes de structures, la TVA constitue la première source des recettes du budget de l'état avec un total de 17,4 milliards DH. La TVA à l'importation a généré des recettes de l'ordre de 10,2 milliards DH tandis que celle à l'intérieur a avoisiné les 7,07 milliards DH. En revanche, les dépenses émises se sont inscrites en retrait de 0,9%. Un repli qui résulte de la diminution de 24,9% des émissions de la compensation et de 0,4% des autres biens et services. Ces baisses ont été

par ailleurs conjuguées à la hausse de 1,2% des dépenses de personnel et de 15,1% des charges en intérêts de la dette.

Les engagements de dépenses ont atteint à fin avril 2015 les 188,2 milliards DH. Le taux global d'engagement est donc passé, en une année, de 45% à 43%. De même, les dépenses émises au titre du budget général se sont situées autour de 111,1 milliards DH. Elles ont ainsi grimpé de 2,5% par rapport à leur niveau

Les engagements de dépenses ont atteint à fin avril 2015 les 188,2 milliards DH. Le taux global d'engagement est passé, en une année, de 45% à 43%. De même, les dépenses émises au titre du budget général se sont situées autour de 111,1 milliards DH.

à fin avril 2014. Selon la TGR, cette hausse résulte d'une progression «de 26,4% des charges de la dette budgétisée, de la baisse de 3,4% des dépenses de fonctionnement et de 5% des dépenses d'investissement». Les salaires servis pour le même mois ont connu un accroissement de 1,2% par rapport à leur niveau à fin avril 2014. Les versements se sont chiffrés à 34,9 milliards DH contre 34,5 milliards DH une année auparavant. Les dépenses d'investissement ont dépassé, pour leur part, les 20,3 milliards DH, en retrait de 5% par rapport à avril 2014.

Par ailleurs, le Trésor a eu recours, durant le mois d'avril, au financement intérieur pour un montant de 23,5 milliards DH contre un recours au financement intérieur de 30 milliards DH à fin avril 2014.

Le financement extérieur a, pour sa part, été négatif. Il s'est situé à 2,9 milliards DH en raison du remboursement du principal de la dette extérieure pour 3,7 milliards DH contre des tirages de 767 millions dirhams, dont 533 millions DH auprès de la BAD.



ECONOMIE

Finances publiques

Les recettes fiscales se stabilisent

- Petite hausse de 1,1% à fin avril
- Malgré la baisse de la TVA à l'import et la TIC énergétique

Couverture des dépenses par les recettes ordinaires à fin avril 2015
(en millions de DH)

Personnel 34.861	Matériel 19.497	Intérêts 11.358	Comptes 7.454	Investissement 20.774
Recettes ordinaires 68.916				Besoin de recettes 25.028

Source: TGI

La structure des dépenses fait ressortir une stagnation des charges du personnel, une baisse des charges de l'investissement. L'Etat a également fait d'importantes économies (24,9%) sur ses dépenses à la compensation des produits pétroliers

également été très significative (+9,5%). Une progression à corréler principalement à l'impôt sur les profits immobiliers. Cela est à lier avec le dynamisme du marché de la seconde main contrairement au neuf. Une hausse qui est également relative aux opérations de restructuration des PME, notamment les augmentations de capital. Par contre, les recettes de l'IS se sont contractées de 3,1%, en raison de la plus-value exceptionnelle liée à la cession de la Centrale Laitière. De leur côté, les recettes de la taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques se sont inscrites en baisse de -9,7% se traduisant ainsi par 487 millions de DH de recettes en moins. Avec la baisse des cours de pétrole, les économies sont plus que considérables. Et la situation pourrait s'améliorer au cas où les cours se maintiennent aux niveaux actuels. Un recul de la TVA à l'importation de 5,4% est également enregistré. □

A. Lo

*Pour réagir à cet article:
courrier@leconomiste.com*

LE Trésor tient le bon filon. Les mesures de décompensation progressive de certains produits pétroliers ont permis à l'Etat d'économiser plus de 24% ces dépenses qui constituaient, il y a peu encore, un boulet pour les finances publiques. A fin avril, les émissions au titre de la compensation ont en effet été de seulement 7,4 contre près de 10 milliards de DH à la même période de l'exercice précédent. L'Etat boucle ainsi les quatre premiers mois de l'année avec une marge de manœuvre budgétaire, une maîtrise davantage accentuée sur les charges communes. La hausse des dépenses de personnel et de matériel de l'Etat est de plus en plus contenue. Les charges du personnel ont marqué une petite hausse de 1,2%. La baisse reste contrebalancée par la hausse de la dette budgétisée. Cette dernière a connu une augmentation des remboursements du principal de la dette qui atteignent 17,1 milliards de DH, traduisant ainsi les efforts du ministère pour réduire le poids de cette charge. Les Finances se sont en effet lancées dans un chantier pour la restructuration de la dette extérieure. Les charges de fonctionnement marquent également le pas. Les dépenses de l'investissement suivent la même tendance alors que leurs écarts devraient s'accroître davantage. Le cumul porte ainsi les dépenses de l'Etat à 73 milliards de DH, en quasi-stagnation par rapport au niveau de 2014.

La structure des recettes a connu une légère progression à 68 milliards de DH. Les recettes ordinaires se sont améliorées de 5,5%, en raison entre autres de la hausse des recettes fiscales. Celles-ci s'approchent des 60 milliards de DH, en grimpant de 1,1%. La fiscalité domestique a enregistré une hausse de 3,3% à 39,1 milliards de DH. L'évolution des droits d'enregistrement a

Finances publiques

L'État encaisse plus et dépense moins

La situation des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin avril 2015 fait ressortir une progression de 5,5 à 68,9 milliards de DH des recettes ordinaires et un recul de 0,9% à 73,17 milliards des dépenses ordinaires. Le déficit budgétaire ressort ainsi à 17,1 milliards de DH, au lieu de 24,5 milliards un an plus tôt.

Globalement, 50,6% des recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel, 28,3% aux dépenses de matériel et 16,5% aux charges en intérêts de la dette.

L'État dépense toujours moins, au moment où il encaisse plus. Ce qui continue à se refléter positivement sur l'équilibre budgétaire du pays. La situation des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin avril 2015 par la Trésorerie générale du Royaume (TGR) montre, en effet, que les recettes ordinaires ont progressé de 5,5% à 68,9 milliards de DH au cours des quatre premiers mois de cette année, tandis que les dépenses ordinaires émises ont reculé de 0,9% à 73,17 milliards. De ce fait, le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes ordinaires s'est élevé à 94,2% contre 88,5% un an auparavant. Le solde ordinaire, soit l'épargne de l'État, s'est également amélioré, se situant à -4,3 milliards de DH, après -8,5 milliards un an auparavant. De même, le déficit budgétaire s'est situé à 17,1 milliards de DH à fin avril dernier, au lieu de 24,5 milliards un an plus tôt.

L'accroissement des recettes ordinaires provient d'une hausse des impôts directs de 1,1%, des droits de douane de 8,4%, des droits d'enregistrement et de timbre de 9,5% et des recettes non fiscales de 59%, conjuguée à la baisse des impôts indirects de 2,7%.

Les recettes fiscales ont progressé de 0,5% à 59,7 milliards, sous l'effet de l'évolution contrastée des recettes douanières (-4,7% à 17,5 milliards) et de la fiscalité domestique (+3,3% à 39,1 milliards).

Pour les premières, leur évolution résulte de la hausse de 8,4% des droits de douane, du repli de 5,4% des recettes provenant de la TVA à l'importation (-25,9% la TVA sur les produits éner-



Le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes ordinaires s'est élevé à 94,2% contre 88,5% un an auparavant.

tiques) et de 9,7% de la TIC sur les produits énergétiques.

S'agissant de la fiscalité domestique, les recettes de l'impôt sur les sociétés ont diminué de 3,1% à 13,8 milliards, celles provenant de l'IR ont augmenté de 6,5% à 12 milliards. Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont reculé de 10%.

Pour les recettes générées par la TVA à l'intérieur, elles ont augmenté de 7% et celles des droits de l'enregistrement et du timbre se sont accrues de 9,5%.

Globalement, 50,6% de ces recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel, 28,3% aux dépenses de matériel et 16,5% aux charges en intérêts de la dette. Ainsi, les traitements et salaires ont absorbé 34,9 milliards, en hausse de 1,2%, les dépenses de matériel ont bais-

sé de 1,2% (14,4 milliards) et les charges communes ont diminué de 15,6% (13 milliards) en raison notamment de la baisse de 24,9% des émissions de la compensation. En fait, les émissions au titre de la compensation se sont élevées à 7,5 milliards en diminution de 24,9%

à fin avril dernier. Les charges en intérêts de la dette ont progressé, quant à elles, de 15,1% à 11,4 milliards et les dépenses d'investissement émises se sont établies à 20,3 milliards, en régression de 5%. ■

Labcen Oudoud

La dette intérieure atteint 447,9 milliards de DH

L'encours de la dette intérieure a atteint 447,9 milliards à fin avril dernier, en accroissement de 4,7% par rapport à son niveau de décembre 2014. Une évolution que la TGR explique par le recours du Trésor au marché des adjudications pour un montant net de 17,3 milliards, résultant de souscriptions pour 43,9 milliards et de remboursements pour 26,6 mil-

liards. En ce qui concerne les opérations de la gestion active de la dette intérieure, la TGR indique qu'à fin avril 2015, le Trésor a procédé à des opérations d'échange de bons, en vue de réajuster le profil de la dette, en remplaçant des bons à 2, à 5 et à 10 ans par des bons à 15 et 30 ans. Ces opérations ont porté sur un montant global de 3,2 milliards.

Finances publiques

Amélioration du déficit du Trésor de 7,4 milliards de Dhs

Les recettes en hausse de 3,8 milliards de Dhs grâce aux licences 4G

A fin avril 2015, le déficit du Trésor s'est amélioré de 7,8 milliards de Dhs (MMDH) par rapport à la même période de 2014, en s'établissant à 17,1 MMDH contre 24,5 MMDH une année auparavant.

La situation s'est caractérisée par une augmentation des recettes ordinaires de 5,5% et de la baisse des recettes douanières de 4,7% : droits de douane (+8,4%), TVA à l'importation (-5,4%) et taxe intérieure de consommation

(TIC) sur les produits énergétiques (-9,7%) ;

L'augmentation des recettes est due, également, à la diminution de la TIC sur les tabacs manufacturés (-2,9%) ;

- l'augmentation de 3,3% de la fiscalité domestique : IS (-3,1%), IR (+6,5%), TVA à l'intérieur (+7%), droits d'enregistrement et timbre (+9,5%) et majorations de retard (-5,6%).

La baisse des recettes de l'IS de 438 MDH ou -3,1% s'explique pour l'es-

sentiel par le fait que l'année 2014 avait enregistré la rentrée de recettes exceptionnelles liées notamment à la cession de la Centrale Laitière.

Les recettes de la TVA à l'intérieur ont été de 7,1 MMDH contre 6,6 MMDH un an auparavant, en hausse de 7% ou +464 MDH, sachant qu'à fin avril 2014, elles avaient enregistré une baisse de 12,1% ou -908 MDH (6,6 MMDH à fin avril 2014 contre 7,5 MMDH à fin avril 2013). **» Page 2**

Finances publiques

Les recettes en hausse de 3,8 milliards de Dhs grâce aux licences 4G

»»» Ces recettes tiennent compte de remboursements pour un montant de 1.371 MDH à fin avril 2015 contre 1.409 MDH à fin avril 2014.

Les recettes non fiscales sont en hausse de 59% provenant principalement de la réalisation de 4,2 MMDH au titre des recettes de monopoles contre 429 MDH un an auparavant et de 2,2 MMDH au titre des recettes en atténuation des dépenses de la dette contre 727 MDH à fin avril 2014. Les recettes de monopoles tiennent compte de la rentrée de 2 MMDH suite à l'attribution des licences 4G.

Les dépenses font apparaître un taux d'engagement global de 43% et un taux d'émission sur engagements de 71%, contre respectivement 45% et 72% un an auparavant ;

Les dépenses ordinaires émises sont en baisse de 0,9% résultant de la diminution de 24,9% des émissions de la com-

pensation et de 0,4% des autres biens et services, conjuguée à l'augmentation de 1,2% des dépenses de personnel et de 15,1% des charges en intérêts de la dette ; Les dépenses d'investissement émises sont en diminution de 7%, passant de 22,3 MMDH à fin avril 2014 à 20,8 MMDH à fin avril 2015 en raison de la baisse de 19,8% des charges communes.

Hausse continue de la dette intérieure

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, l'exécution de la loi de finances fait ressortir :

- un solde ordinaire négatif de 4,3 MMDH contre un solde négatif de 8,5 MMDH un an auparavant ;
- un déficit du Trésor de 17,1 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 7,9 MMDH dégagé par les comptes spéciaux

du Trésor (CST), contre un déficit du Trésor de 24,5 MMDH à fin avril 2014 compte tenu d'un solde positif de 6,4 MMDH dégagé par les CST.

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor tiennent compte de la rentrée durant le mois de janvier d'un montant de 1,6 MMDH au titre de la contribution libératoire sur les avoirs et liquidités détenus à l'étranger.

S'élevant à 447,9 MMDH, l'encours de la dette intérieure est en hausse de 4,7% par rapport à son niveau à fin décembre 2014. Ceci s'explique par le recours du Trésor au marché des adjudications pour un montant net de 17,3 MMDH, résultant de souscriptions pour 43,9 MMDH et de remboursements pour 26,6 MMDH contre un recours pour un montant net de 15 MMDH un an auparavant, résultant de souscriptions pour 56 MMDH et de remboursements pour 41,1 MMDH.

Hausse des recettes de la fiscalité domestique à fin avril 2015 (+3,3%)



A fin avril 2015, les recettes fiscales globales sont restées quasiment stables par rapport à la même période de l'année écoulée, selon le bulletin mensuel de la TGR.

Les recettes fiscales ont été de 59,7 MMDH contre 59,4 MMDH à fin avril 2014, en quasi-stabilité de 0,5%. Cette timide évolution des recettes fiscales résulte de la baisse des recettes douanières de 4,7% et de la hausse de la fiscalité domestique de 3,3%.

En effet, les recettes douanières ont été de 17,5 MMDH à fin avril 2015 soit une baisse de 4,7% par rapport à fin avril 2014. Cette baisse reflète la baisse des recettes de la TVA et celles de la TIC sur les produits énergétiques. En revanche, les recettes des droits de douane ont affiché une hausse:

- Les recettes provenant de la TVA à l'importation se sont établies à 10,3 MMDH à fin avril 2015 soit une diminution de 5,4%. La TVA sur les produits énergétiques a enregistré une baisse de 25,9% et celle sur les autres produits une hausse de 0,4%.
- La TIC sur les produits énergétiques a atteint 4,5 MMDH en baisse de 9,7% par rapport à son niveau de fin avril 2014.
- Les recettes des droits de douane réalisées à fin avril 2015 ont atteint 2,7 MMDH soit une hausse de 8,4% par rapport à fin avril 2014.

Par ailleurs, les recettes réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 39,1 MMDH à fin avril 2015 soit une augmentation de 3,3% par rapport à fin avril 2014. En effet :

- Les recettes de l'Impôt sur le revenu ont enregistré, à fin avril une augmentation de 6,5% par rapport à leur niveau à fin avril 2014 à 12 MMDH provenant en totalité de l'IR retenu à la source sur les salaires.
- Les recettes générées par la TVA à l'intérieur se sont établies, à fin avril 2015, à 7,1 MMDH soit une augmentation de 7%. Ces chiffres tiennent compte de remboursements pour un montant de 1.371 MDH à fin avril 2015 contre 1.409 MDH à fin avril 2014.
- Les recettes provenant des droits de l'enregistrement et du timbre ont été de 5.842 MDH à fin avril 2015 soit une hausse de 9,5% par rapport à fin avril 2014.

En revanche,

- Les recettes de l'impôt sur les sociétés ont été de 13,8 MMDH à fin avril 2015 en diminution de 3,1% par rapport à fin avril 2014.
- Les autres impôts directs ont enregistré une baisse de 3,6% provenant notamment de la diminution de 5,6% des majorations de retard.